

2025



Rapport d'activité
du réseau des œuvres
universitaires
et scolaires

Sommaire

Édito de la présidente	4
Chiffres clés 2025	5
L'année 2025 dans les Crous	6
Lutter contre le non-recours	8
Servir un repas sain et durable	12
Construire, rénover et partager dans les résidences Crous	16
Cahier spécial : 70 ans du réseau des Crous	20
Dynamiser la vie étudiante	24
Réduire l'impact écologique	28
Accompagner les personnels	30
Protéger les systèmes d'information	32
Assurer une bonne gestion financière	33
Éléments détaillés	36



© Bérénice Billoué © Crous de Paris



En 2025, le réseau des Crous a célébré ses 70 ans. Cet anniversaire n'a pas seulement été un temps de mémoire : il a rappelé la singularité d'un service public ancré dans le quotidien des étudiants. Depuis 1955, une même ambition nous guide : garantir à chacun les conditions de sa réussite, au nom de la solidarité, de l'égalité et de l'émancipation.

Ce socle est intact. Mais il n'est pas figé. Car accompagner aujourd'hui près de trois millions d'étudiants impose d'évoluer, de se transformer, d'innover.

L'année 2025 en apporte une illustration concrète. Avec le nouveau système de gestion des bourses, le réseau a engagé une réforme majeure pour simplifier les démarches et lutter contre le non-recours, afin de garantir un accès plus simple et plus juste aux droits.

Dans le même mouvement, nous avons poursuivi un effort soutenu en matière de logement étudiant, avec plus de 2 400 nouvelles places livrées en 2025 et de nombreuses opérations engagées en construction ou en rénovation.

Mais accompagner les étudiants, c'est aussi agir concrètement sur leur quotidien, en faisant le choix d'une alimentation de qualité, saine, durable et accessible. En 2025, plus de 44 millions de repas ont été servis par les Crous, avec des approvisionnements plus qualitatifs, le développement de filières de qualité et un ancrage renforcé dans les territoires. Ce travail de fond a posé les bases de la mise en œuvre, en 2026, du repas à 1€ pour tous les étudiants.

Au-delà de ces missions essentielles, le réseau agit pour le bien-être des étudiants, condition de leur réussite et de leur émancipation. Accès à la culture, soutien aux initiatives, animation de la vie de campus : autant d'actions qui font de nos lieux de vie des espaces d'ouverture et de convivialité.

Le réseau poursuit sa transformation pour accompagner les évolutions de la société et des parcours étudiants, sans jamais se détourner de sa mission : accompagner les personnels, réduire notre empreinte écologique, renforcer la sécurité numérique, moderniser nos outils, dans un cadre de gestion financière maîtrisé.

Rien de tout cela ne serait possible sans le soutien constant de l'État et l'engagement de nos partenaires — collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, acteurs culturels, économiques et associatifs — qui contribuent, à nos côtés, à renforcer ce service public sur l'ensemble du territoire.

Cette capacité à conjuguer fidélité à nos valeurs et adaptation est notre force. À l'heure où les parcours étudiants se diversifient, notre responsabilité est claire : ne jamais renoncer à notre raison d'être — accompagner chaque étudiant, partout sur le territoire, vers sa réussite et son autonomie.

C'est cette exigence que portent, chaque jour, les femmes et les hommes du réseau, dont l'engagement fait vivre, au plus près des étudiants, un service public concret, attentif et profondément humain.

Bénédicte Durand
Présidente du Crous



Chiffres clés 2025

Accompagnement social et financier



690 122

boursiers en 2025-2026
dont **668 284** du MESRE¹



2,4 Md€

de bourses sur critères sociaux



240 000

entretiens menés par
les services sociaux



47,5 M€

d'aides spécifiques dont
21,7 M€ d'aides d'urgence



63 704

bénéficiaires d'aides spécifiques
dont **59 404** d'aides d'urgence

Restauration



966

points de vente



47,95 M

de repas sociaux dont
23,93 M de repas à 1€



8 sur 10

étudiants recommandent
la restauration Crous

Logement



920

résidences et cités



177 450

places



2 451

nouvelles places
en 2025

1 431

places rénovées
en 2025

Culture et vie de campus



3 000

heures d'activités
artistiques



65

lieux
de culture



186

volontaires en service
civique accueillis
en 2025

Transition écologique



- 16 %

émissions de GES²
par rapport à 2022



- 32 %

de CO₂ émis par logement
par rapport à 2022



- 38 %

de GES² émis par repas
par rapport à 2022

1. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace. 2. GES : Gaz à effet de serre

L'année 2025 dans les Crous



Lancement de la saison culturelle
avec une soirée roller-disco
Crous de Grenoble-Alpes



L'un des 620 nouveaux logements
de la résidence Jean Zay à Angers
Crous de Nantes-Pays de la Loire



Réalisation de fresques sur le thème
de l'Amazonie, à Cayenne
Crous des Antilles et de la Guyane



Festival de rentrée du Crous de Lyon
Crous de Lyon



Petits-déjeuners de la vie étudiante,
pour découvrir le Crous
Crous de Corse



« Rencontre de toutes les danses » dans le
cadre du Festival Evidanse organisé à La Pokop
Crous de Strasbourg



Travaux du restaurant Étoile de Rennes,
intégrant une unité centrale de production
Crous de Rennes-Bretagne



Réveillon solidaire pour 1 100 étudiants
répartis sur cinq lieux
Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais



Distribution de repas et kits d'hygiène
suite au cyclone Chido, à Mayotte
Crous de La Réunion et de Mayotte



Chantier de réhabilitation
de la résidence Beaune à Dijon
Crous de Bourgogne-Franche-Comté



18^{ème} édition du festival Campulsations
avec 8 600 festivaliers
Crous de Bordeaux - Aquitaine



Braderie vélo à tarif solidaire
à Clermont-Ferrand
Crous de Clermont Auvergne



Semaine de la prévention et du bien-être,
avec journée banalisée pour les agents
Crous de Paris



Semaine consacrée à la sensibilisation et à la
prévention des violences sexistes et sexuelles
Crous de Versailles



Hackathon "repenser la communication"
avec 70 étudiants
Crous de Toulouse - Occitanie



Repas franco-allemand
dans le cadre du jumelage
Nancy-Karlsruhe
Crous Lorraine

Un nouvel outil pour faciliter les demandes des étudiants



Un an pour tourner la page de trois décennies de demandes de bourse : c'est le défi majeur que s'est fixé le réseau des Crous en refondant son système d'information dédié au Dossier social étudiant. Entretien avec **Bénédicte de Percin**, sous-directrice à la vie étudiante, et **Michel Affre**, sous-directeur au numérique du Cnous.



En 2025, vous avez déployé un nouveau système d'information de gestion du Dossier social étudiant (DSE). Pourquoi ce déploiement était-il devenu nécessaire ?

Un numéro unique pour un meilleur service rendu à l'étudiant

En avril 2025, le réseau des Crous a mis en place un numéro unique d'appel pour les étudiants (09 72 59 65 65). Les téléconseillers Crous des quatre centres de contact centralisent les demandes liées aux bourses, au DSE ou à la recherche de logement.

Avec près de 774 000 appels pris en charge sur l'année (+10 %), il constitue un point d'entrée essentiel, avec une forte hausse des sollicitations.

Bénédicte DE PERCIN : Le logiciel précédent avait près de 30 ans. Pour faire progresser le parcours usager et améliorer le traitement des dossiers, il était devenu nécessaire de repartir de zéro. La refonte de ce système est une réforme en soi, car elle permet un meilleur accès au droit à bourse.

Michel AFFRE : On est ici sur le système d'information le plus complexe du réseau des Crous. Il nous a fallu reprendre un historique lourd, tout en se donnant la capacité de sortir de ce qui se faisait avant. Il était devenu urgent de se doter de notre propre système afin de pouvoir construire et anticiper des développements futurs.

Comment avez-vous travaillé pour déployer ce nouveau système ?

BDP : On a tout de suite mis en place des groupes de travail avec les chefs de service DSE des Crous. Puis on a travaillé en mode projet, avec le prestataire, pour séquencer les différentes étapes du DSE et les livrer au fur et à mesure.

MA : Nous étions dans un délai contraint, avec une décision prise en mars 2024, et un déploiement en mars 2025. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur une solution préexistante de gestion des bourses régionales en Nouvelle-Aquitaine. Nous l'avons adapté à notre besoin et relié à tous nos systèmes et à ceux de nos partenaires pour renforcer notre politique "dites-le nous une fois".

Quels sont les changements permis par ce nouveau système ?

BDP : Au-delà des informations qui remontent désormais automatiquement (via l'IGN, la DGFIP...), il y a un parcours plus fluide pour l'étudiant : suivi à chaque étape, information pré-remplie l'année suivante... Et s'il a le droit à une aide, comme la mobilité Master, il la perçoit automatiquement, sans en faire la demande. Nous avons clairement un effet positif sur la "lutte contre le non-recours" visible dès cette première année. Pour les gestionnaires, c'est une nouvelle manière de présenter les données. Cette nouvelle approche a demandé un accompagnement renforcé des équipes, avec des actions de formation pour les 300 gestionnaires du réseau et des points hebdomadaires pour répondre à tous les questionnements.

Comment s'est déroulée la première campagne avec le nouveau système ?

BDP : Nous avons été très soutenus par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace, notamment pour simplifier la réglementation. Pour les gestionnaires, ça a été un moment complexe, avec un nouveau système qui continue à évoluer au fur et à mesure. Dans ce contexte particulier, les gestionnaires, renforcés par les téléconseillers des centres de contact, ont réussi à relever le défi. Le point le plus sensible a été à la rentrée avec des difficultés de remontées de certaines inscriptions via les établissements d'enseignement supérieur. C'est un point sur lequel nous avons travaillé dès septembre 2025 pour la rentrée suivante.

Quelles seront les prochaines évolutions ?

MA : L'idée c'est de continuer à aller chercher l'information là où elle est disponible. Et, à terme, d'en faire le système unique des aides financières aux étudiants. Nous allons aussi continuer à faciliter le travail des gestionnaires, par exemple en automatisant la vérification des RIB. Des groupes de travail utilisateurs vont permettre une amélioration continue de l'outil.



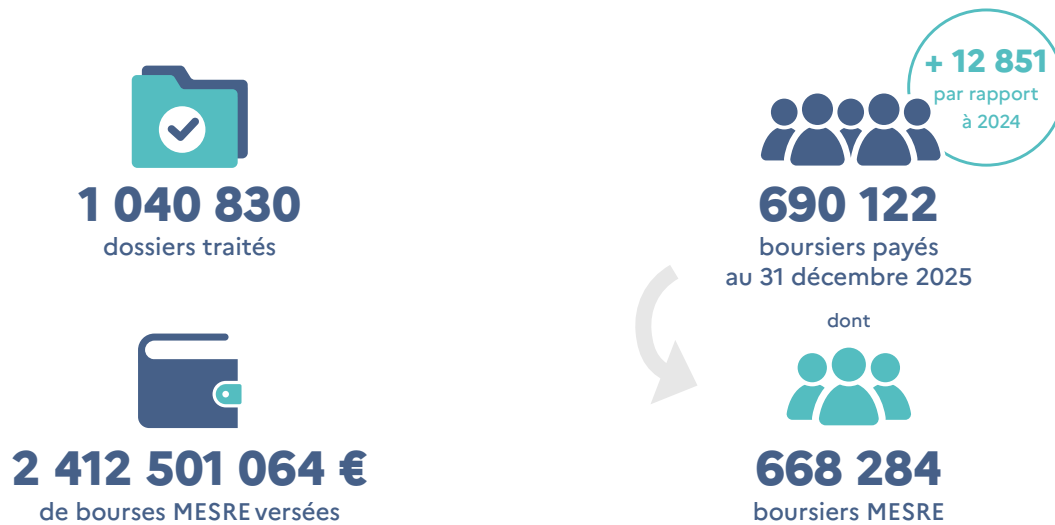
Dossier social étudiant : une communication indispensable à la lutte contre le non-recours

Le réseau des Crous a déployé une campagne jouant avec les codes de la cible étudiante. La campagne s'est concentrée sur les réseaux sociaux (Instagram, Tiktok, Snapchat, Spotify), générant 22 millions de vues, notamment auprès des étudiants les plus éloignés des canaux institutionnels.

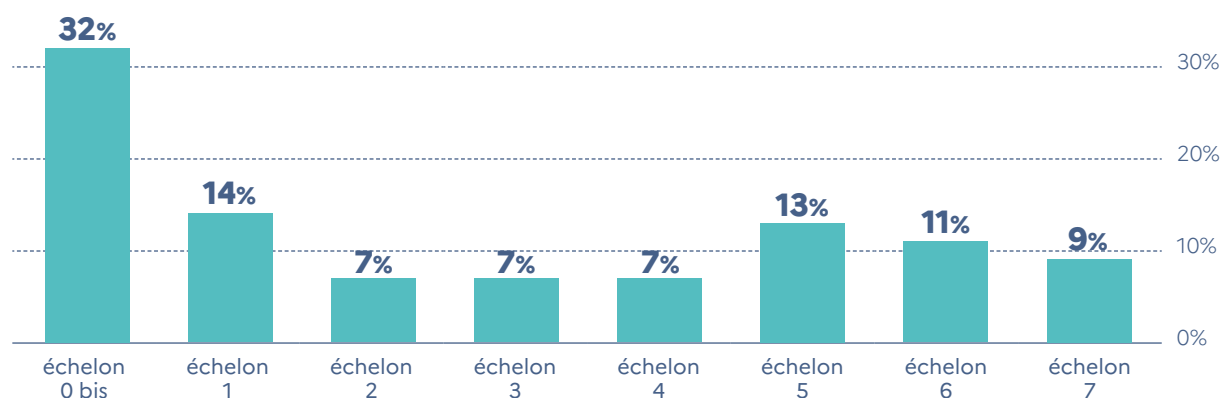
En complément, un affichage de proximité dans les établissements d'enseignement supérieur a permis de toucher 460 000 étudiants.



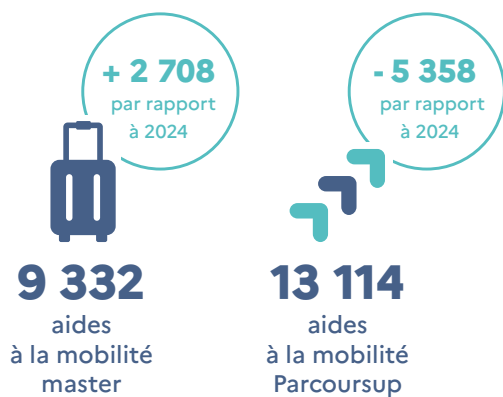
Un réseau au service des bourses et aides étudiantes



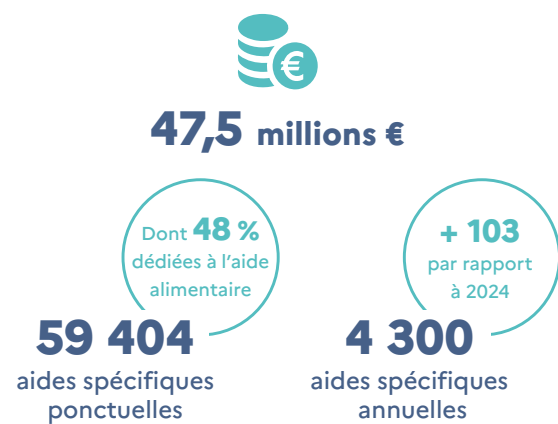
Répartition des boursiers par échelons



Aides à la mobilité



Aides spécifiques



> Les tableaux détaillés des bourses et aides sont présentés pages 36 à 38.

Un accompagnement humain au plus près des étudiants

Les assistants et assistantes sociales des Crous jouent un rôle central : présents sur l'ensemble du territoire, ils et elles assurent un accompagnement de proximité, souvent déterminant pour les étudiants les plus précaires.

Le réseau compte aujourd'hui 288 assistants et assistantes sociales, dont une partie est mise à disposition par les établissements d'enseignement supérieur afin de constituer un guichet unique et de rendre plus lisible l'accompagnement proposé aux étudiants.

Leur mission commence par l'écoute. Lors d'entretiens individuels, ils et elles évaluent les situations dans toutes leurs dimensions : financière, familiale, sanitaire, santé mentale, ou encore liée au logement. En 2025, plus de 240 000 rendez-vous ont ainsi été réalisés, illustrant l'ampleur de cet accompagnement.

« Les assistantes sociales sont souvent le premier point de contact pour des étudiants en difficulté. L'enjeu est d'agir le plus tôt possible pour éviter que les situations ne se dégradent » explique Bénédicte de Percin, sous-directrice de la vie étudiante au Cnous.



Les assistants et assistantes sociales peuvent proposer des solutions d'urgence et orienter les étudiants vers les services adaptés. Ils et elles assurent un suivi dans la durée et travaillent en lien étroit avec les services de santé étudiante, les établissements et les partenaires locaux, afin d'apporter des réponses concrètes et coordonnées.

Acteurs et actrices discrets mais essentiels, les assistants et assistantes sociales des Crous constituent ainsi un pilier du soutien aux étudiants.



Zones blanches : une carte d'aide à la restauration étudiante (CARE)

L'aide à la restauration étudiante, lancée en 2025, permet aux étudiants éloignés (à plus de 20 minutes d'un restaurant universitaire ou de toute autre solution d'offre de restauration à tarif modéré) d'accéder à une alimentation à tarif modéré. Elle s'élève à 20 €/mois pour les non-boursiers, 40 € pour les boursiers et 10 € supplémentaires pour les étudiants ultramarins. En 2025, 56 674 étudiants relevant de 458 établissements en ont bénéficié, pour un total de près de 15 millions d'euros versés.

> Les tableaux détaillés de l'accompagnement social sont présentés page 38 et 39.

Servir un repas sain et durable

Une politique d'achat et de production axée sur la qualité du repas

En 2025, les Crous ont servi plus de 44 000 000 de repas sur l'ensemble du territoire. Avec un engagement : proposer une alimentation à la fois saine, équilibrée et durable, cuisinée "maison" par les chefs Crous.

10 485 571 yaourts bio, 845 617 steaks hachés bio... Manger mieux en restauration collective, ça commence par acheter mieux. En 2025, grâce au soutien de l'État, 34 % des achats alimentaires intègrent des produits EGAlim (+ 8 points en seulement un an), dont une part croissante issue de l'agriculture biologique ou des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Les personnels de restauration des Crous préparent, chaque jour, des plats cuisinés "maison" à partir de produits de saison, de recettes adaptées et en prenant en compte la diversification des protéines.

« Notre objectif est de concilier qualité des repas, accessibilité pour les étudiants et soutien aux filières agricoles », souligne Dominique Francon, conseiller restauration de la présidente du Cnous. Avec l'obtention de crédits

du Fonds vert européen en 2025, le réseau a pu investir un million d'euros dans du porc Bleu Blanc Coeur et Label Rouge, un million d'euros dans du bœuf bio (steak, haché, boulettes) et un million d'euros dans le beurre et le fromage frais bio et labellisés.



Crous de Clermont-Auvergne © Franck Lacroix, UCA

Avec l'INRAE, un partenariat au service d'une restauration durable



Ce partenariat entre INRAE et le Cnous est né d'une conviction partagée : les enjeux de durabilité de l'alimentation nécessitent d'articuler production de connaissances scientifiques et réalités de terrain. La restauration Crous constitue un espace particulièrement intéressant pour comprendre, expérimenter et accompagner les transitions alimentaires.

Notre collaboration vise à mieux comprendre les conditions d'une diversification accrue des protéines, à en évaluer les effets, à anticiper ses implications sur les approvisionnements, et à accompagner des choix alimentaires plus durables chez les étudiants. Cette démarche repose sur une approche fondée sur l'observation, l'expérimentation et une analyse conjointe des résultats.



Ce que je trouve particulièrement précieux dans ce partenariat, c'est la possibilité de construire des travaux scientifiquement robustes à partir de questions très concrètes, portées par les acteurs du Cnous. Le démarrage d'une thèse Cifre en 2026 au sein du réseau concrétisera cette dynamique, en renforçant les liens entre recherche et action au service d'une restauration Crous plus durable sur l'ensemble du territoire national.



Lucile Marty, chargée de Recherche à INRAE en Nutrition et Sciences du Comportement



© Crous de La Réunion et de Mayotte

Un soutien à l'agriculture française

En orientant ses achats vers des filières de qualité, le réseau des Crous soutient directement l'agriculture française. En 2025, 88% des achats nationaux du réseau sont français. Avec plusieurs millions d'euros d'achats chaque année, il constitue un débouché structurant pour de nombreux producteurs.

« Aujourd'hui, des exploitations laitières bio et porcines Label Rouge ont pu résister grâce aux volumes et à la stabilité des commandes des Crous » souligne Marjorie Bretelle, directrice générale de la Centrale d'achats au Crous. Au-delà des produits commandés par la Centrale d'achats nationale (voir page suivante), chaque Crous peut également assurer ses propres achats sur certains périmètres, notamment sur les fruits et légumes frais, afin de favoriser les circuits courts et de renforcer l'ancrage local.

Ainsi, les chefs de restauration des Crous disposent des meilleurs produits pour préparer des plats gustatifs et équilibrés pour l'ensemble des étudiants. La combinaison de ces produits de qualité et du savoir-faire des personnels de restauration des Crous démontre qu'il est possible de concilier service public et ambition alimentaire.

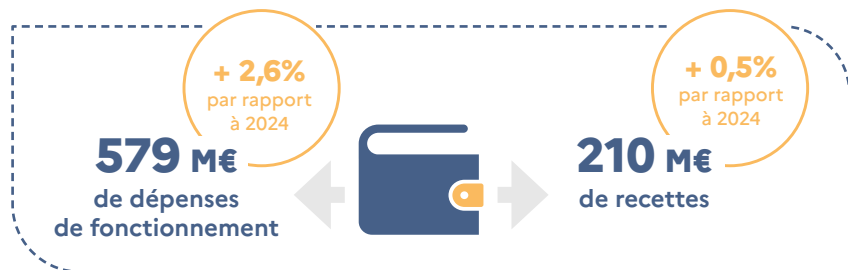


© Crous de Bordeaux - Aquitaine

Des achats locaux très bio !

Au-delà de la politique d'achat nationale, le bio progresse dans les Crous grâce à des achats ciblés : à Limoges, le passage aux yaourts bio a fait grimper les taux ; à Nantes, la priorité a été donnée aux fruits les plus demandés (pommes et bananes) ; pour beaucoup, le pain proposé est désormais bio également. En ciblant les produits les plus consommés et en développant les filières locales, les Crous augmentent la part de bio sans déséquilibrer le coût des repas. Des efforts qui payent : à Aix-Marseille, le taux de bio dépasse les 21% en fin d'année 2025.

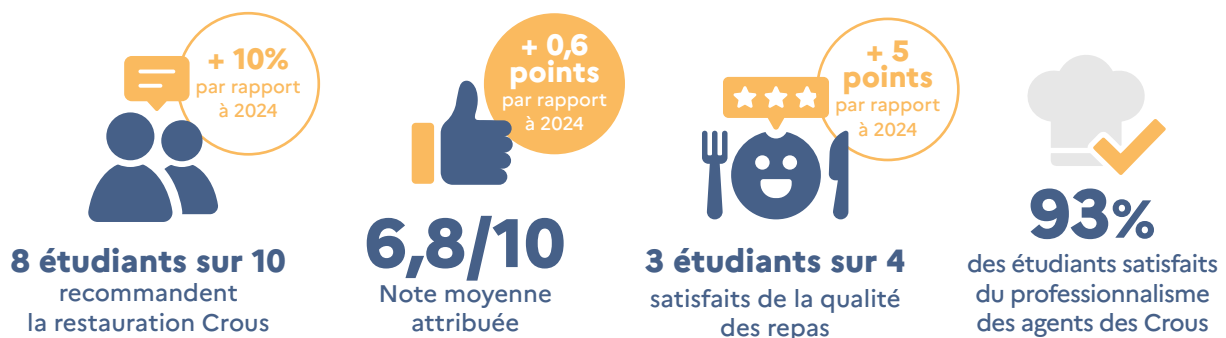
De plus en plus d'étudiants mangent Crous



Type de repas
choisi



Une satisfaction en hausse*



* Enquête annuelle de satisfaction réalisée en novembre 2025 ; 58 592 répondants (+3 716 par rapport à 2024).

La centrale d'achats du Cnous : un levier de qualité et d'efficacité économique



Avec plusieurs centaines de millions d'euros d'achats alimentaires chaque année, les Crous s'appuient sur une centrale d'achats structurée pour optimiser leurs approvisionnements. Son rôle : mutualiser les besoins de l'ensemble des points de restauration du réseau et générer des économies d'échelle significatives tout en garantissant la qualité.

Grâce à la massification des achats, le réseau des Crous réalise des gains observés pouvant atteindre 10 à 15 % sur certaines familles de produits. « Cette stratégie nationale nous permet d'obtenir des conditions tarifaires optimisées tout en maintenant un haut niveau de qualité », explique Marjorie Bretelle, directrice générale de la Centrale d'achats au Cnous.

Tout commence par l'identification des besoins. Chaque Crous remonte ses volumes prévisionnels, construits à partir de l'activité réelle observée sur les 12 derniers mois. Ces données consolidées permettent d'avoir une vision fine des consommations et de construire des marchés publics couvrant les grandes familles de produits. Les fournisseurs sont sélectionnés selon des critères précis : prix, qualité, capacité logistique, mais aussi respect d'exigences durables et sanitaires. Chaque marché est ensuite notifié pour plusieurs années, garantissant stabilité et visibilité.

Une fois les marchés en place, les établissements commandent directement auprès des fournisseurs référencés. « Les équipes gardent de l'autonomie dans leurs commandes, tout en bénéficiant de conditions négociées », précise Marjorie Bretelle.

Le suivi est continu : volumes consommés, respect des engagements, évolution des prix. Ces données alimentent des outils de pilotage qui permettent d'ajuster les marchés et d'optimiser les achats en permanence.

« C'est un outil à la fois opérationnel et stratégique », résume la directrice générale de la Centrale d'achats. En articulant analyse des besoins, mise en concurrence et pilotage des marchés, la centrale d'achat des Crous s'impose comme un maillon essentiel, au service d'une restauration à la fois performante, maîtrisée et de qualité.

Construire, rénover et partager dans les résidences Crous

Une politique immobilière en pleine dynamique

Partout sur le territoire, les Crous changent d'échelle. Portée par la politique gouvernementale en faveur du logement étudiant, la stratégie immobilière du réseau connaît une accélération, entre constructions neuves et réhabilitations ambitieuses.

Pour changer d'échelle, il faut d'abord poser les fondations. Au cœur de cette dynamique : les schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI). Déjà finalisés dans plusieurs Crous, ils permettent de planifier les besoins d'investissements au plus près des territoires. « Les SPSI nous donnent une feuille de route claire pour moderniser, réhabiliter et développer notre parc », explique Stéphane Adnot, sous-directeur hébergement et patrimoine au Cnous.



Crous Amiens-Picardie © Sogéa Picardie

© Crous de Bordeaux-Aquitaine

6 400 places supplémentaires pour les années à venir

Sur le terrain, les résultats sont concrets. En 2025, plus de 1 200 nouvelles places ont été livrées par les Crous, notamment à Villetaneuse (300 logements), à Lyon (250) ou encore à Saint-Martin-d'Hères, à côté de Grenoble (530). De plus, 18 résidences sont actuellement en construction (2 800 logements bientôt livrés) et 18 nouveaux projets vont pouvoir débiter prochainement (3 600 places supplémentaires).

Une montée en puissance rendue possible par un soutien renforcé de l'État, avec 25 millions d'euros d'investissements supplémentaires par an depuis trois ans.

7 000 places en cours de rénovation

En parallèle, les Crous poursuivent un autre chantier majeur : la rénovation des résidences historiques. Depuis 2023, près de 4 600 places ont déjà été réhabilitées, et plus de 7 000 sont engagées dans des programmes de travaux. Ces opérations permettent d'améliorer concrètement le cadre de vie des étudiants : chambres rénovées, meilleures performances énergétiques, espaces communs modernisés. En complément, l'entretien et la maintenance de nos logements est un travail du quotidien mené par les équipes des Crous, pour améliorer chaque jour les logements des étudiants. « L'enjeu est double : augmenter l'offre et améliorer durablement la qualité des logements », souligne Stéphane Adnot.

Construction - Résidence Joséphine Baker à Saint-Martin-d'Hères

530 logements ont été réalisés dans le cadre d'un marché de partenariat piloté par le Crous Grenoble Alpes et attribué à la SDH (organisme HLM du groupe Action Logement), Ateliers A+ et SDE. Avec le soutien de l'État, de l'université, du Département, de la Métropole et de la Ville, cette résidence, labellisée haute qualité environnementale (HQE), propose des logements fonctionnels et des espaces communs, au service de la réussite étudiante.



© Crous de Grenoble



© Crous de Versailles



Transformation - Résidence étudiante à Orsay

À Orsay, d'anciens bâtiments de l'université Paris-Saclay ont été transformés en 88 logements étudiants. Ces studios, lumineux et fonctionnels, offrent un cadre de vie agréable, à proximité immédiate des transports.

Avec la Banque des Territoires, accélérer la création de nouveaux logements



Le programme AGiLE a été officiellement lancé en mai 2025 avec l'objectif ambitieux d'accompagner la production de 75 000 logements étudiants, dont 50 000 logements sociaux. Aujourd'hui, après presque un an de déploiement, le programme a réussi à fédérer autour de nos directions régionales et avec l'implication des filiales du Groupe Caisse des Dépôts, un ensemble d'acteurs qui se sont engagés dans le financement de près de 24 000 logements étudiants en 2025. Cette dynamique va se poursuivre en 2026 grâce aux démarches partenariales initiées en 2025, en particulier avec le réseau des Crous qui sont des acteurs clés pour réaliser cette ambition. La Banque des Territoires s'engage auprès d'eux pour encourager de nouveaux modèles économiques et opérationnels, les accompagner en tiers de confiance dans la valorisation de leur patrimoine

foncier et créer les conditions techniques et économiques de production au plus proche des besoins des étudiants. En 2026, le partenariat s'intensifie avec la mise en place d'un parcours de formation à destination des Crous sur le financement et le pilotage des opérations de logements étudiants et avec des études exploratoires sur la création de filiales qui permettraient de renforcer la capacité de production des Crous.



Isabelle Bonnaud-Jouin, directrice de l'économie mixte locale et du programme AGiLE

Un parc d'hébergement qui ne cesse de croître



920
résidences
et cités Crous



177 450 places

dont **1 246** places construites
en 2025
1 205 places en prise
à bail en 2025



1 431
places rénovées
en 2025

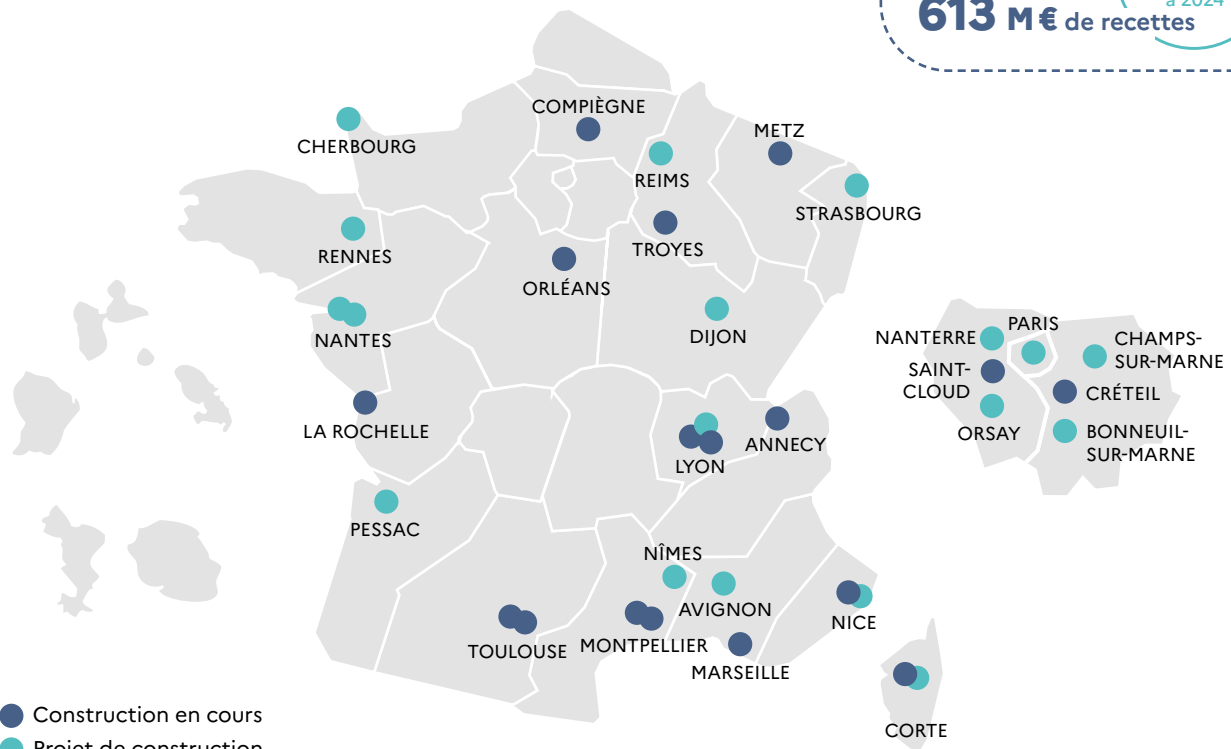
611 M€ de dépenses
de fonctionnement
76 M€ de dépenses
d'investissement

- 1,2%
par rapport
à 2024



613 M€ de recettes

+ 3,6%
par rapport
à 2024



Une satisfaction en hausse*



+0,6
points
par rapport
à 2024

7/10
Note moyenne
attribuée



8 étudiants sur 10
perçoivent la vie en
résidence comme
tranquille et sécurisée



+12
points
par rapport
à 2024

84%
de satisfaction
sur l'agencement
de l'espace



9 étudiants sur 10
satisfaits
du professionnalisme
des personnels

*Enquête annuelle de satisfaction, réalisée en décembre 2025 ; 12 028 répondants (+5 257 par rapport à 2024).

« Ma Résidence by Crous » : une application au cœur de la vie étudiante en résidence



2025 a été l'année de la première phase de déploiement de l'application "Ma Résidence by Crous". Visant à transformer la relation entre les étudiants et les équipes de gestion de leur résidence, ce service numérique a vocation à équiper l'ensemble des résidences du réseau.

Accessible dès l'entrée dans le logement grâce au compte Mes Services Etudiant, l'outil s'insère directement dans le système d'information des Crous. « L'objectif est simple : offrir aux étudiants un point d'accès unique pour mieux vivre leur résidence au quotidien », explique Michel Affre, sous-directeur au numérique du Crous.

Un guichet unique de demandes

Depuis l'application, un résident peut signaler une panne de chauffage, réserver une laverie ou contacter l'accueil. Chaque résidence peut adapter les catégories selon son fonctionnement local.

À terme, avec la refonte du système logement, l'outil permettra aussi de gérer les démarches locatives : paiement du loyer, signalement de départ ou suivi administratif.

Un véritable réseau social de résidence

Les équipes et les étudiants peuvent accéder et réagir aux actualités de la résidence, envoyer des messages privés, publier des petites annonces ou consulter un calendrier d'activités.

Concrètement, un étudiant peut proposer un covoiturage pour rentrer le week-end, signaler qu'il revend un micro-ondes ou s'inscrire à une soirée organisée dans les espaces communs. « Nous voulions créer un outil utile, mais aussi un support de lien social entre résidents », souligne Michel Affre.

La première phase de déploiement a concerné 78 résidences, notamment à Nantes et Strasbourg. Les premiers retours d'expérience vont permettre d'envisager une mise en œuvre à grande échelle à partir de l'année universitaire 2026-2027.

« *Ma Résidence by Crous* n'est pas seulement un outil numérique, c'est une nouvelle manière d'accompagner les étudiants dans leur vie quotidienne », résume le sous-directeur au numérique.

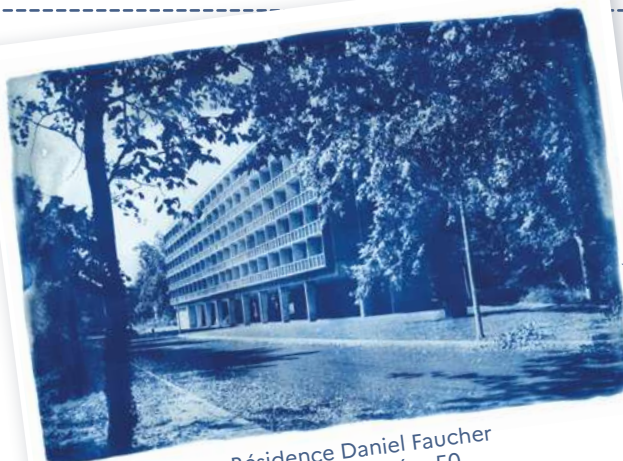
Avec ce dispositif, les Crous renforcent un peu plus la qualité de service en résidence, en rapprochant l'administration des étudiants, directement depuis leur smartphone.



De 1955 à 2025... 70 ans d'œuvres universitaires et scolaires

À la fin du XIX^e siècle, les premières Associations générales étudiantes (AGE) voient le jour, soutenues par les élites universitaires et républicaines. Leur objectif : organiser la solidarité entre étudiants face à la précarité matérielle. Ces AGE se fédèrent en 1907 au sein de l'UNAGEF, qui devient un acteur central de la représentation étudiante.

Les œuvres universitaires sont nées de ces initiatives étudiantes, et se dotent progressivement d'un véritable cadre national. Cette trajectoire aboutit à la loi du 16 avril 1955 : elle crée le Cnous et donne aux centres régionaux, désormais appelés Crous, le statut d'établissements publics à caractère administratif.



Résidence Daniel Faucher
dans les années 50
Crous de Toulouse-Occitanie

Cette réforme structure le réseau des œuvres et installe une organisation nationale stabilisée, capable de gérer des budgets croissants et de répondre à l'augmentation rapide du nombre d'étudiants. L'État souhaite garantir une cohérence territoriale, un contrôle des subventions et une véritable continuité du service public étudiant. Le Cnous reçoit ainsi la mission de piloter et d'accompagner les Crous.

Les étudiants restent encore aujourd'hui très impliqués dans la gouvernance des Crous, avec l'élection tous les deux ans de 182 élus étudiants (7 élus par Crous, auxquels s'ajoutent leurs suppléants) aux conseils d'administration des Crous et 8 élus au conseil d'administration du Cnous, prolongeant l'héritage des œuvres créées "par les étudiants et pour les étudiants".



Centre régional des œuvres universitaires
dans les années 50
Crous de Toulouse-Occitanie



Restaurant universitaire Champlain
dans les années 70
Crous de Poitiers



© Droits réservés

Restaurant universitaire La Roche d'Argent
à l'heure de pointe dans les années 70
Crous de Poitiers



© Vincent Fillon - 2011

Résidence A'Docks au Havre, réalisée à partir
de conteneurs de transport maritime
Crous de Normandie



© Nanda Gonzague - 2014

« Bâtiment B. Chambre 214 »
Projet de création artistique étudiant
Crous de Montpellier-Occitanie



© Christoph de Barry - 2024

« Bancal(e)s » de Elle(s) - Finale nationale du concours
« Danse avec ton Crous »
Crous de Strasbourg



© Teona Goreci - 2023

Maki Maki, fresque de l'artiste Chifumi
Crous de Strasbourg

Pour célébrer les 70 ans d'histoire des Crous, cette série d'images imprimées au cyanotype par Anne Carter, graphiste au sein du Cnous, est un hommage à la volonté des Crous, depuis 1955, d'améliorer l'accueil et les conditions de vie des étudiants, à l'engagement de ses agents et au travail de témoignage des photographes qui accompagnent les Crous.

88% des Français estiment le réseau des Crous indispensable

À l'occasion des 70 ans des Crous, le Crous et Ipsos.Digital ont interrogé les Français sur leur perception du réseau¹. Les résultats de cette enquête mettent en lumière une institution à laquelle les Français sont attachés et profondément ancrée dans le paysage social.

Les Crous au cœur du patrimoine social français

Les Crous incarnent pour beaucoup un repère collectif et une expression concrète de la solidarité nationale. Ainsi, 78 % des répondants considèrent que les Crous font partie du patrimoine social français, illustrant à quel point leur modèle, véritable « exception française », constitue un symbole du service public, au même titre que la Sécurité sociale, par exemple.



80 agents du Crous réunis pour fêter les 70 ans du réseau.
Crous Amiens-Picardie

Un «bouclier social» protecteur et fédérateur

Les personnes interrogées associent aux Crous les valeurs traditionnelles du service public : utilité (87 %), solidarité (82 %), accompagnement (81 %), auxquelles s'ajoutent entraide et mixité (78 %). Autant d'éléments qui dessinent le portrait d'une institution protectrice et fédératrice, garante de l'égalité des chances et du droit à la réussite pour tous les étudiants.

Les Crous sont ainsi plébiscités pour leur rôle dans la lutte contre la précarité (79 %) et la promotion de la mixité sociale (71 %), confirmant leur place au cœur du modèle social français et leur fonction de « bouclier social » pour la jeunesse.



Travail d'archive sur sept décennies du Crous Orléans-Tours.
Crous d'Orléans-Tours



Personnels des sites de Limoges, Creuse et Corrèze réunis.
Crous de Limoges



Assemblée générale des agents du Crous pour l'anniversaire des 70 ans.
Crous de Nice-Toulon

1. Étude réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1000 français et françaises âgés de 18 à 75 ans, en octobre 2025.



Exposition de photographies des agents du Crous,
par Nanda Gonzague.
Crous de Montpellier-Occitanie



*Après 70 ans d'existence,
notre responsabilité est de
faire vivre cet héritage en
l'ouvrant sur l'avenir.
Il nous revient de conjuguer
nos valeurs fondatrices avec
des réponses aux nouvelles
aspirations de la jeunesse.*



Bénédicte Durand,
présidente du Crous.



Colloque des 70 ans du réseau des Crous
au Conseil économique Social et Environnemental
Les Crous



Anciens agents du Crous de Dijon dont les
portraits de Yan Pei-Ming ont été exposés à la Galerie
du Crous de Paris
Les Crous

Un colloque national pour se projeter vers l'avenir

Le lundi 1^{er} décembre 2025, au Conseil Économique Social et Environnemental (CESE), le réseau des Crous a célébré ses 70 ans lors d'un colloque national consacré aux grandes transformations qui structurent aujourd'hui la vie étudiante.

Autour de la question « Quel avenir pour les Crous dans les dix prochaines années ? », trois tables rondes ont animé la journée, abordant successivement les besoins et les parcours pluriels des jeunes étudiantes, le rôle des Crous dans les grandes transitions écologique, sociale

et sociétale, puis la place du réseau au sein des dynamiques territoriales et de la coopération entre acteurs locaux.

En clôture des échanges, Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, a salué l'évolution majeure du réseau, rappelant son rôle essentiel dans l'accompagnement de près de 3 millions d'étudiants, grâce à l'engagement de ses 13 000 agents.



Dynamiser la vie étudiante

Des pratiques culturelles riches au service des étudiants

Au sein des Crous, la politique culturelle s'impose comme un levier essentiel d'épanouissement et d'engagement des étudiants. Portée par plus de 60 agents dédiés, elle vise à rendre la culture accessible à tous, tout en accompagnant la création étudiante. Les services culturels des Crous portent plus de 3 000 heures de pratiques artistiques encadrées par des professionnels, 59 résidences d'artistes et plus de 400 conventions de partenariats.

Les chiffres 2025 de l'enquête culture du réseau des Crous révèlent la grande diversité de projets réalisés dans l'ensemble du réseau et l'engagement des équipes pour proposer aux étudiants une programmation culturelle riche.



Crous d'Orléans-Tours © Julien Pestier



Crous Bordeaux-Aquitaine © Livy Bertrand - Les Pirates/Madelström



© Crous Bourgogne-Franche-Comté

Le réseau des Crous partenaire du festival Les Eurockéennes de Belfort

En 2025, un partenariat national a permis de proposer un tarif Crous pour l'édition 2026 du festival des Eurockéennes, avec 600 billets vendus. Ce partenariat a été possible grâce à l'engagement du Crous Bourgogne-Franche-Comté, présent sur le festival, au travers d'une chambre étudiante immersive pour valoriser les concours culturels.

Un soutien à la création étudiante

Parmi les dispositifs phares, les concours culturels valorisent les talents étudiants via trois tremplins (théâtre, musique, danse) et quatre concours (nouvelle, BD, photographie, court-métrage). Pour l'édition 2024-2025, sur le thème « Courage », 2 259 candidatures ont été déposées.

De son côté, le dispositif Culture ActionS accompagne financièrement et logistiquement les initiatives étudiantes dans trois domaines : art et culture, engagement citoyen, et culture scientifique et technique. En 2025, 733 projets ont été soutenus pour un total de 1 104 849 €, dont 84,83 % issus de la CVEC.

À travers ces dispositifs, les Crous confirment leur rôle d'acteurs culturels de proximité, favorisant l'accès à la culture et la vitalité de la vie étudiante.



Crous de Lyon © Christophe Levet

Résidence de la réussite : un dispositif au plus près des étudiants

Le réseau des Crous a inscrit les résidences de la réussite dans son projet de réseau 2024-2028. Ce dispositif vise à compléter l'accompagnement des étudiants primoaccédants à l'enseignement supérieur présentant des risques spécifiques d'intégration. Il peut s'inscrire dans la continuité des Cordées de la réussite, des internats d'excellence ou encore de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

En 2025, six résidences de la réussite accueillent des étudiants, à Créteil, Grenoble, Lyon, Limoges, Nantes et Toulouse. Le réseau accélère l'ouverture du dispositif dès la rentrée 2026, avec une couverture totale du territoire en 2028.



Santé mentale des étudiants : une action priorisée en résidence Crous

En 2025, la ligne d'écoute du réseau des Crous a connu une très forte hausse de ses appels : 2 459 entretiens (+56,9% par rapport à 2024) et 1 554 étudiants suivis (+45,9% par rapport à 2024). Face à ces signaux d'alerte, le réseau des Crous a renforcé sa capacité d'action en concentrant ses missions sur l'accompagnement des étudiants en résidence.

Une campagne de communication sur le numéro de la ligne d'écoute a été diffusée sur les réseaux sociaux et dans l'ensemble des résidences étudiantes des Crous. De plus, un vademécum a été initié par le Crous, avec la DGESIP et l'association des directeurs de Services de santé étudiante, à l'attention des personnels de résidences Crous, afin d'informer sur les procédures à mettre en place et les contacts à connaître.

STRESS **PEINE DE CŒUR**

COUP DE FATIGUE **ANXIÉTÉ**

NUMÉRO GRATUIT
24h/24
7j/7

J'appelle le
0 800 73 08 15

Un psychologue à votre écoute,
en toute confidentialité.

Une vie de campus animée, renforcée par la CVEC



3 000

heures d'activités
artistiques



65

lieux de
culture



2 259

dossiers de candidature
pour les concours
« Création étudiante » 2025

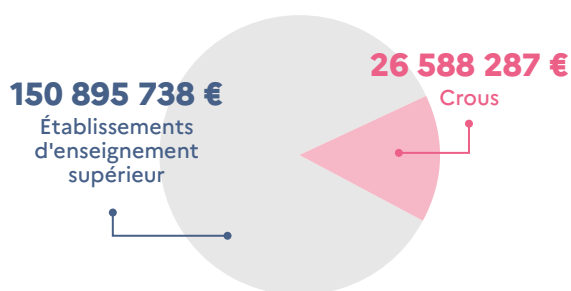


186

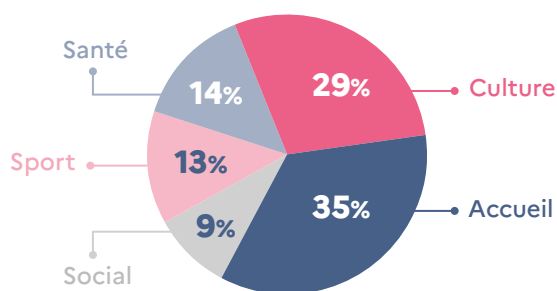
volontaires en service
civique accueillis
en 2025

Contribution de vie étudiante et de campus

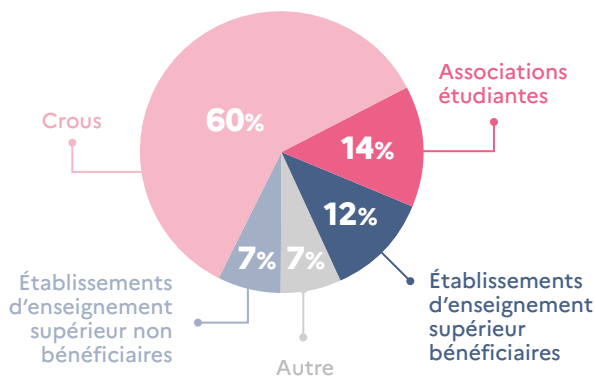
Répartition
des fonds CVEC



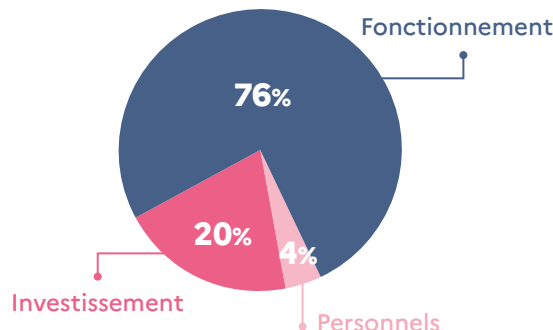
Projets CVEC financés
par le réseau des Crous (sur les 27 M)



Répartition des dépenses
par porteur de projet



Répartition des dépenses
par nature



> L'évolution des dépenses CVEC est détaillée page 39.



Le réseau des Crous, engagé dans l'accueil des étudiants internationaux

Le réseau des Crous est signataire de la charte de labellisation des Nuits des Étudiants du Monde, avec l'Association des Villes Universitaires de France, Campus France, la Conférence des Grandes Écoles, European Student Network France et France Universités.

Les Nuits des Étudiants du Monde sont des grandes soirées d'accueil pour les étudiants internationaux, organisées par les villes universitaires, en collaboration avec les Crous, les établissements d'enseignement supérieur, Campus France et les associations ESN.

En 2025, 31 territoires ont organisé une Nuit des Étudiants du Monde. Chaque Nuit des Étudiants du Monde est unique car elle prend en considération les spécificités des territoires et se décline en activités festives et culturelles, programmes de découverte et d'intégration, espaces institutionnels et associatifs de rencontres et temps conviviaux, développant ainsi une dynamique de coopération locale.

À travers leurs missions d'animation de la vie étudiante, les Crous contribuent pleinement à la réussite de ces événements aux côtés de leurs partenaires et participent à l'intégration des étudiants internationaux.



Avec SOS Homophobie, accompagner les étudiants LGBTI



L'association SOS homophobie est une association nationale féministe de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie, la transphobie et l'intersexophobie. Elle a notamment pour but de soutenir les personnes LGBTI victimes de discriminations, de prévenir ces discriminations en sensibilisant tous les publics grâce à des interventions en milieux scolaire et professionnel, et de porter un plaidoyer actif. Le partenariat avec le Crous est primordial pour SOS Homophobie car il permet de sensibiliser les personnels sur leur lieu de travail, et de s'adresser à la population étudiante : nous souhaitons ainsi pouvoir permettre à chacun et chacune de comprendre, identifier et s'outiller face aux LGBTIphobies.



SOS Homophobie

La LICRA, un partenaire pour lutter contre toutes les discriminations



Le réseau des Crous, en partenariat avec la LICRA, est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre toutes les formes de discrimination. Ce partenariat a permis la mise en place d'actions de sensibilisation des référents discrimination afin de prévenir et de gérer les incidents émergents. Ainsi, en 2025, 2 sessions de formation ont été ouvertes afin de sensibiliser les référents des 26 Crous. Un Moodle a également été créé à l'attention de l'ensemble des personnels.



La LICRA

Réduire l'impact écologique

Une diminution continue de l'empreinte carbone depuis plusieurs années

Dans la continuité des premiers résultats encourageants constatés depuis trois ans, l'année 2025 consacre l'engagement plein et entier du réseau des Crous dans la réduction de son empreinte écologique. Surtout, le réseau marque un tournant : il passe d'une logique de planification à une logique de généralisation des pratiques durables.

-38% de GES¹ par repas entre 2022 et 2025

Les résultats sont tangibles. Entre 2022 et 2025, les émissions de gaz à effet de serre ont reculé de 16 % malgré la hausse de l'activité du réseau, une trajectoire alignée sur la stratégie nationale bas carbone. En restauration, la transformation est particulièrement visible, avec une baisse de 38 % des émissions par repas sur la même période.

Dans les assiettes, les évolutions sont concrètes. Les repas intègrent désormais près de 34 % de produits de qualité reconnus par la loi EGalim (22 % en 2022), et 13 % de produits bio (5 % en 2022). La diversification des protéines s'installe durablement, avec plus de 30 % de repas végétariens. Une évolution qui traduit autant l'engagement des équipes que l'adhésion des étudiants.

La transition écologique au cœur des missions des Crous

Au-delà de la restauration et de l'hébergement, la transition écologique irrigue désormais l'ensemble des missions des Crous. Fin 2025, 17 établissements sur 26 disposent d'une stratégie globale dédiée, portée par des équipes spécialisées. Sur le terrain, cela se traduit par des actions visibles : végétalisation des sites, création d'îlots de fraîcheur, développement des mobilités douces ou encore transition vers un numérique plus responsable.

1. GES : Gaz à effet de serre



L'année 2025 marque également une étape symbolique : 100 % des sites cibles de restauration Crous disposent désormais de la garantie « Mon Restau Responsable ». Un cap franchi après une progression rapide, puisqu'ils étaient 63 % fin 2024. Cette dynamique s'appuie sur des actions très concrètes : développement des éco-gestes, ancrage territorial, amélioration de la qualité des repas et attention portée au bien-être des convives.

La lutte contre le gaspillage alimentaire s'intensifie également. Grâce au soutien du Fonds vert de l'État, des solutions de pesée connectées sont déployées, les équipes sont formées et les équipements modernisés pour réduire les pertes et les consommations.

-32% de CO₂ par logement entre 2024 et 2025

Côté logement, la tendance est tout aussi nette. Les émissions de CO₂ par logement diminuent de plus de 30% en un an. Une baisse portée par la réduction des énergies fossiles et le développement de solutions plus vertueuses, comme les réseaux de chaleur urbains ou la géothermie. La part des énergies renouvelables atteint désormais 22 %, contre 18 % trois ans plus tôt.

Un engagement fort de l'ensemble du réseau



- 38%
de GES émis par repas
par rapport à 2022



+ 13 points
par rapport
à 2022

34%
de produits
ÉGALIM



- 32%
de CO₂ émis
par logement



100%
de restaurants cibles
engagés dans la démarche
Mon Restau Responsable®

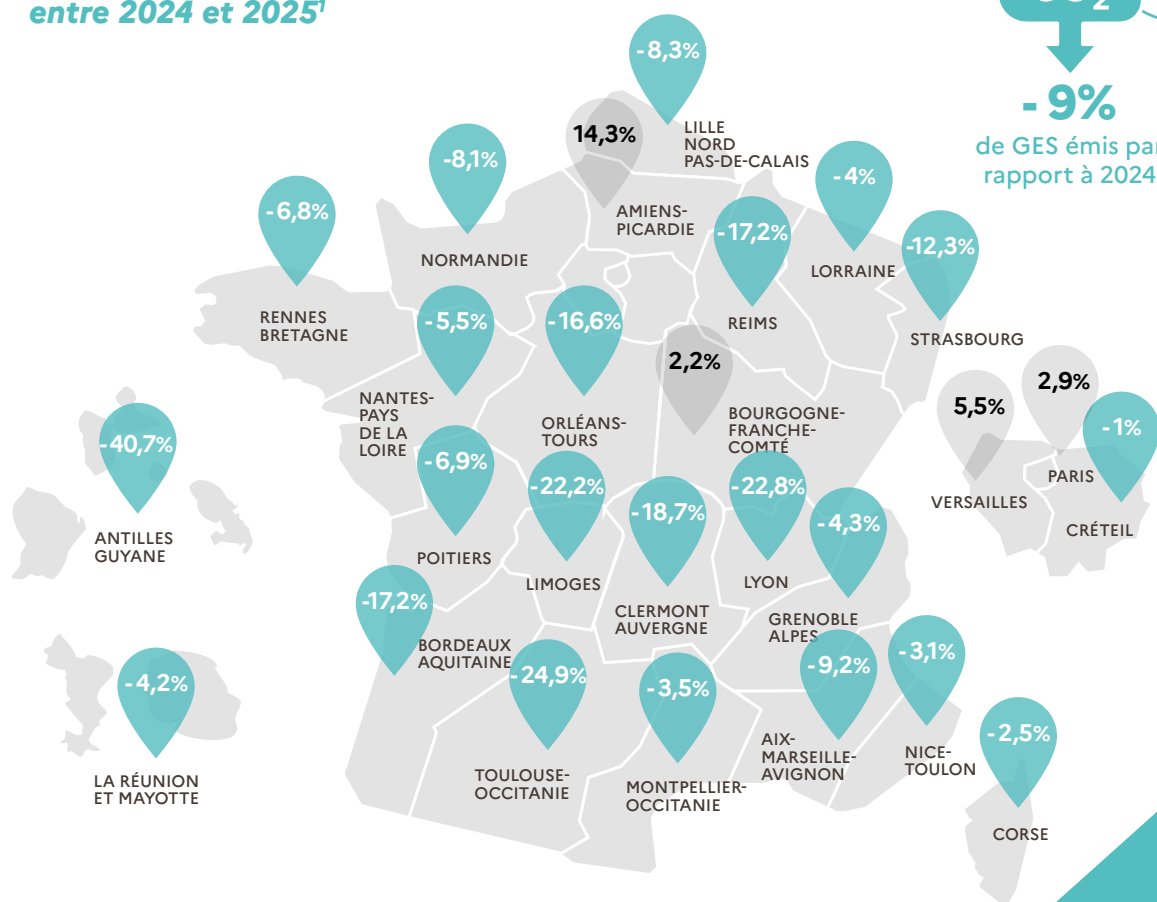


2,6 fois plus de bio
13% en 2025
contre 5% en 2022



22%
d'énergies renouvelables
et de récupération dans le mix
énergétique

Évolution des émissions de GES entre 2024 et 2025¹



1. En intégrant les activités nouvelles développées par les Crous en restauration et hébergement.

Accompagner les personnels

La qualité de vie au travail, pilier de la politique RH du réseau



+ de 13 000

agents au service
des étudiantes
et étudiants

En 2025, la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) s'impose comme un axe structurant pour le réseau des Crous. Entre prévention des risques, dialogue social renforcé et montée en compétences, les actions engagées traduisent une volonté claire : améliorer concrètement le quotidien des agents.

Première pierre de cette dynamique, la structuration de la politique de prévention des risques professionnels. Avec la nomination de deux conseillers de prévention, le réseau se dote d'un pilotage renforcé. Leur feuille de route est claire : animer le réseau, produire des outils et évaluer les pratiques.

Sur le terrain, cela se traduit par des temps d'échanges en séminaire et la production de trois guides opérationnels diffusés en 2025, portant sur les violences sexistes et sexuelles, l'identification des risques professionnels et le traitement des accidents du travail.



© Crous de Montpellier - Occitanie

« L'objectif est de donner aux équipes des repères clairs et directement mobilisables », souligne Damien Darfeuille, sous-directeur des ressources humaines et de la formation au Cnous.

Déterminer un schéma d'emploi optimal en restauration



En 2025, nous avons mis en place une démarche de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEEC) en restauration. L'objectif : répartir de façon équitable, en inter-Crous et en intra-Crous, les effectifs selon l'activité réelle de chaque point de vente. Pour cela, on s'est d'abord appuyé sur des Crous expérimentateurs, afin de déterminer un modèle adapté : saisonnalité, typologie de points de

vente, données techniques... Cet outil doit désormais permettre d'objectiver la répartition des emplois.



Dominique Francon,
conseiller restauration de la Présidente

Engagement contre les violences sexistes et sexuelles

La prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) constitue une priorité. Un guide dédié a été diffusé à l'ensemble des agents, accompagné de contacts de proximité pour faciliter le signalement. Le lancement d'un audit externe est venu compléter ce dispositif. En parallèle, un vaste plan de formation est engagé, avec l'ambition de sensibiliser l'ensemble des agents du Cnous d'ici 2027.

Cette attention s'inscrit aussi dans une démarche plus large d'égalité professionnelle. Les 27 plans d'action du réseau ont été renouvelés pour 2025-2027, avec des priorités concrètes : santé au travail des femmes, lutte contre les LGBT+phobies et toute forme de discrimination fondée sur le genre, équilibre vie professionnelle / vie personnelle, réduction des écarts de rémunération et égal accès aux promotions professionnelles.

Revalorisation des personnels ouvriers et élargissement des prestations sociales

Le dialogue social a notamment porté sur les enjeux de rémunération et d'équité. La revalorisation du régime indemnitaire des personnels ouvriers (DAPOOUS), effective en janvier 2025, marque une avancée notable en matière de reconnaissance. Autre évolution concrète : l'élargissement de l'accès aux prestations sociales. Le plafond de ressources a été relevé de 20 000 à 24 000 euros, permettant à davantage d'agents de bénéficier d'aides.

La formation comme outil d'accompagnement au changement

Enfin, la formation s'affirme comme un levier d'action important avec, en 2025, plus de 4 000 journées de formation réalisées, dont plus de 1 000 dédiées à la prévention et à la qualité de vie au travail. Les formats se diversifient, entre présentiel, distanciel et séminaires métiers, tandis que les outils numériques montent en puissance, avec par exemple 2 200 agents suivant le module en ligne "Hygiène en restauration" en un trimestre.

L'année 2025 a confirmé l'accélération de la formation inter-Crous, devenue un pilier de la stratégie de montée en compétences du réseau. En mutualisant



Une nouvelle directrice générale déléguée au Cnous

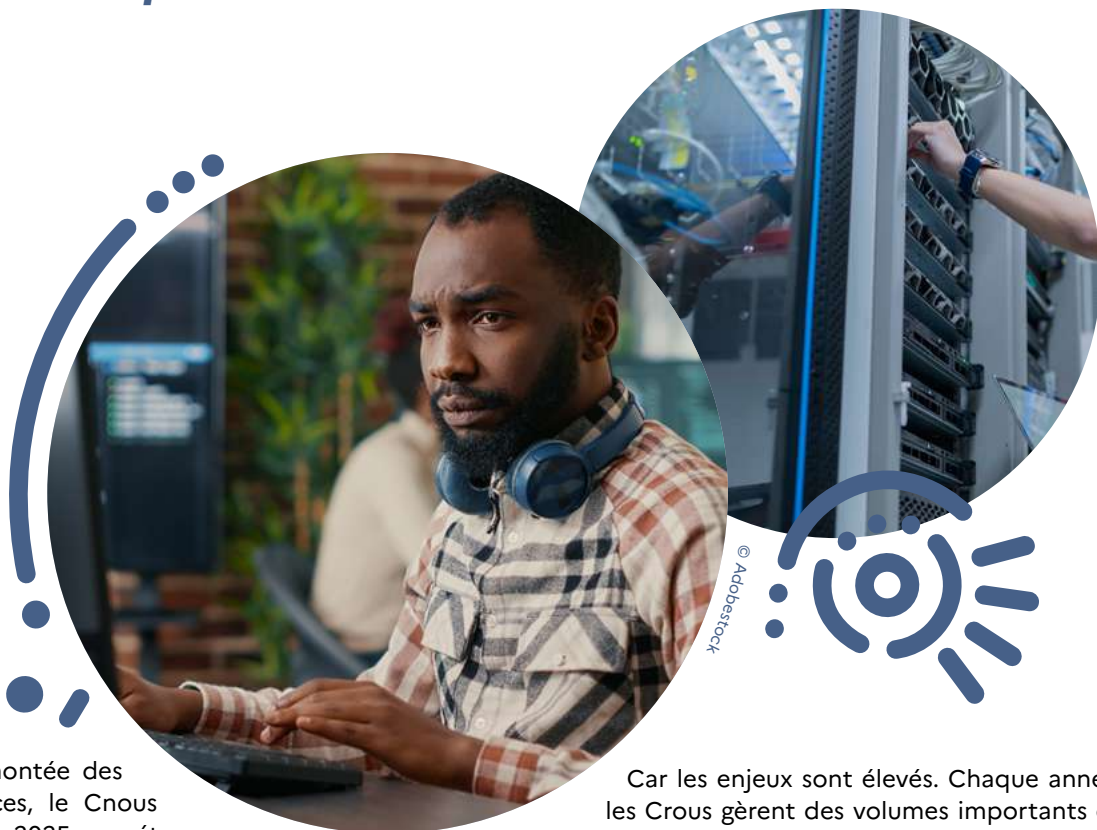
Au 1^{er} juillet 2025, Emmanuelle Dubrana a été nommée directrice générale déléguée du Cnous. Après avoir évolué pendant une quinzaine d'années au sein d'organismes d'intérêt général et de sociétés HLM, elle a rejoint l'enseignement supérieur depuis 2019, à Sciences Po puis au rectorat de la Région académique Ile-de-France. Placée auprès de la présidente du Cnous, Bénédicte Durand, elle l'assiste dans l'ensemble des missions exercées au sein de l'établissement et pour l'ensemble du réseau.

Le comité de direction du Cnous a également accueilli, à l'été 2025, Clémentine Leréverend, directrice de cabinet de la présidente, et Thibault Coudroy, responsable de la mission communication.

les ressources et les expertises entre plusieurs Crous, ces dispositifs permettent de répondre plus efficacement aux évolutions métiers, notamment dans les domaines de la restauration durable et de la gestion de la vie étudiante.

Cette approche favorise une harmonisation des pratiques professionnelles et des échanges entre agents de différents Crous, renforçant ainsi la culture commune et le sentiment d'appartenance au réseau. « La QVCT est un fil conducteur de notre action », résume Damien Darfeuille. Une approche globale, qui combine accompagnement des agents et transformation des pratiques, pour répondre aux évolutions du réseau.

Renforcer la sécurité numérique du réseau des Crous



Face à la montée des cybermenaces, le Cnous a franchi, en 2025, une étape structurante avec la publication de sa politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI). Objectif : protéger durablement ses données et ses services, essentiels pour des millions d'étudiants.

Le risque cyber est une donnée que plus aucun organisme ne peut ignorer. En publiant sa PSSI en 2025, le Cnous a formalisé son engagement à protéger ses ressources numériques pour prévenir les risques de cyberattaques et de fuite de données. « Elle nous donne une vision claire, à la fois stratégique et opérationnelle, de tout ce qui est mis en œuvre pour protéger nos systèmes », explique Michel Affre, sous-directeur au numérique du Cnous.

Sa publication en 2025 répond d'abord à une exigence réglementaire portée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Mais elle s'inscrit surtout dans un contexte de transformation numérique majeure, avec notamment le déploiement du nouveau système de gestion des bourses. « Ce projet a été un accélérateur : il a renforcé nos exigences de sécurité et structuré notre démarche », souligne Michel Affre.

Car les enjeux sont élevés. Chaque année, les Crous gèrent des volumes importants de données sensibles. Dans un contexte où la cybercriminalité progresse fortement et où les risques d'être victime d'une attaque sont de plus en plus prégnants, l'enseignement supérieur fait partie des cibles privilégiées des cyberattaquants selon l'ANSSI.

Chacun devient acteur de la cybersécurité

Investissements, moyens humains, outils de supervision, audits réguliers : la sécurité s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. « La sécurité des systèmes d'information est un chantier sans fin, elle se construit et s'adapte en permanence », insiste le sous-directeur au numérique.

La PSSI met aussi l'accent sur l'humain. Tous les agents sont concernés. Des actions de sensibilisation et de formation sont déployées pour diffuser les bons réflexes. À travers des tests, exercices et accompagnements, chacun devient ainsi acteur de la cybersécurité.

Assurer une bonne gestion financière

Résultats financiers du Cnous

Le Cnous, établissement tête de réseau, a notamment pour mission de répartir les moyens alloués par l'État aux Crous. De ce fait, les comptes du Cnous incluent à la fois des opérations d'allocation de crédits et les opérations liées à sa gestion en propre, les premières étant d'un volume très supérieur aux secondes.

Les recettes encaissées en 2025 s'élèvent à 547,992 M€ soit une hausse de 0,1 % (+ 0,718 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2025 (547,273 M€). Le taux d'exécution s'établit à 100,10 % (comme en 2024). Elles se répartissent entre les recettes globalisées pour 98,5 %, dont la subvention pour charge de service public (SCSP), et les recettes fléchées pour 1,5 %.

La subvention pour charge de service public, allouée par l'État, représente 98,7 % des recettes globalisées. En 2025, son montant a été porté de 521,427 M€ en budget initial à 532,491 M€ en compte financier, soit une hausse de 2,1 % (+ 11,064 M€) correspondant aux versements complémentaires, inscrits dans le cadre des budgets rectificatifs successifs, à savoir : la prise en compte du montant final de la SCSP, voté en loi de finances 2025 (+ 2,316 M€), les transferts de crédits du titre 5 vers le titre 3 (+ 5,032 M€), les crédits au titre des travaux d'accessibilité (+ 3,407 M€), le financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du nouveau SI Bourse (+ 0,213 M€) et de l'enquête étu-

diant de l'OVE (+ 0,076 M€) et les subventions versées par le ministère pour l'organisation des concours ITRF (+ 0,020 M€).

En dépenses, les autorisations d'engagement exécutées s'établissent à 572,662 M€, soit une sous-consommation de 0,4 % (- 2,050 M€) par rapport à la prévision du dernier budget rectificatif (574,712 M€). Les crédits de paiement représentent 570,257 M€, soit une sous-consommation de 1,1 % (- 6,344 M€) par rapport au dernier budget rectificatif (576,601 M€). Les taux d'exécution s'établissent ainsi à 99,64 % pour les autorisations d'engagement, comme en 2024, et à 98,90 % pour les crédits de paiement, en retrait de 0,5 point par rapport à 2024.

Le solde budgétaire 2025 présente un déficit de 22,265 M€, soit un taux d'exécution de 75,92 % (- 7,062 M€), dû à la sous-consommation des crédits de paiement pour 6,344 M€, d'une part, et aux recettes complémentaires pour 0,718 M€, d'autre part.



Synthèse des agrégats financiers du Cnous

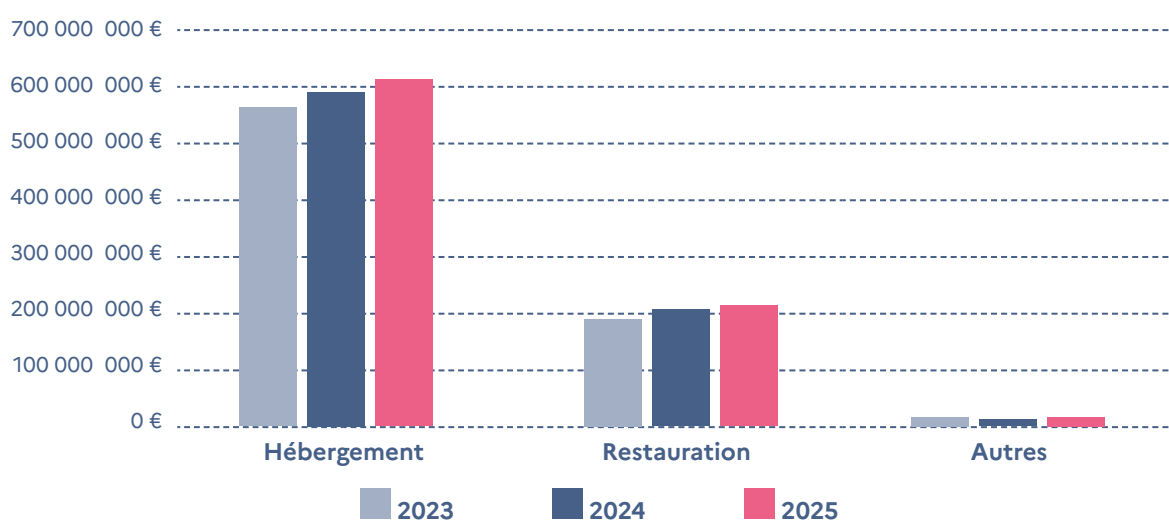
Agrégats financiers Cnous	2023	2024	2025
Solde budgétaire	- 1 568 815 €	17 901 266 €	- 22 265 314 €
Résultat patrimonial	- 921 270 €	- 1 397 956 €	- 1 859 360 €
Capacité d'autofinancement	- 844 795 €	- 970 432 €	2 453 114 €
Fonds de roulement	30 526 102 €	26 594 184 €	24 541 749 €
Trésorerie	134 989 754 €	159 578 313 €	146 001 894 €

Résultats financiers du réseau des Crous

En 2025, les produits exécutés s'élèvent à 1 603,415 M€, soit une hausse de 3,6 % (+ 55,640 M€) par rapport à l'exercice 2024. Ils se répartissent entre les subventions de l'État (SCSP) pour 33,2 %, la fiscalité affectée (CVEC) pour 1,7 %, les autres subventions pour 1,9 % et les autres produits pour 63,2 %.

Les recettes propres des 26 Crous représentent 60 % des recettes globalisées en 2025, en baisse de 0,4 point par rapport à 2024, malgré une hausse des recettes propres sur les activités de l'hébergement et de la restauration.

Évolution des recettes propres des Crous



Les charges exécutées en 2025 s'élèvent à 1 571,458 M€, soit une hausse de 5 % (+ 73,255 M€) par rapport à l'exercice 2024. Elles se répartissent entre les charges de personnel pour 37,7 % et les charges de fonctionnement pour 63,3 %.

Les charges de personnel augmentent de 2,6 % (+ 15,090 M€) par rapport à 2024. La progression de la masse salariale s'explique par l'augmentation de la consommation des emplois de 0,9 % (+ 108 ETPT) pour accompagner le développement de l'activité et l'ouverture des nouvelles structures en restauration et en hébergement, l'extension en année pleine des mesures salariales de 2024, l'impact des mesures nouvelles de 2025 (revalorisation de la catégorie C, mesures indemnitaires DAPOOUS, révision des grilles indiciaires DAPOOUS) ou encore la revalorisation de 4 points au 1^{er} janvier 2025 de la part employeur du CAS Pensions (celle-ci augmente de 4,6 %, soit + 3,631 M€ par rapport à 2024).

Les charges de fonctionnement, hors opérations pour ordre non décaissables, s'élèvent à 785,071 M€ et

baissent de 1 % (- 8,099 M€) par rapport à 2024. Les dépenses de fluides baissent de nouveau en 2025 de 11 % (- 16,810 M€), du fait de l'effet prix des marchés de la DAE d'une part, de l'amélioration du bâti du parc immobilier, fruit de la politique de maintenance et de rénovation des structures menée par le réseau des Crous, comme de la sobriété renforcée des usages, d'autre part. La stratégie de transition écologique du réseau des Crous produit ainsi ses effets dans ce domaine. À contrario, les denrées alimentaires, les charges locatives, d'entretien ou encore les participations financières augmentent. La hausse des denrées alimentaires est liée à la progression de l'activité, l'ouverture des nouvelles structures, la poursuite de la montée en gamme EGAlim, les effets du Fonds Vert de l'État, ou encore la mobilisation des Crous autour de leurs marchés alimentaires locaux. Les opérations pour ordre, non décaissables, s'élèvent à 194,227 M€ et augmentent de 6,8 % (+ 12,338 M€). Elles sont constituées des dotations aux amortissements et provisions pour 189,773 M€ et de la valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés pour 4,454 M€.

Synthèse des agrégats financiers du réseau des Crous

Agrégats financiers	2023	2024	2025
Solde budgétaire	- 65 461 527 €	- 4 808 156 €	- 42 440 264 €
Résultat patrimonial	21 998 710 €	- 4 355 412 €	31 956 678 €
Capacité d'autofinancement	59 859 386 €	38 100 696 €	75 141 226 €
Fonds de roulement	323 261 384 €	308 411 822 €	338 018 400 €
Trésorerie	680 214 581 €	699 900 765 €	698 216 474 €

Le résultat comptable du réseau présente un bénéfice de 31,957 M€, soit une hausse de 36,312 M€ par rapport à l'exercice 2024 (perte de 4,355 M€).

La capacité d'autofinancement du réseau s'élève à 75,141 M€ soit une hausse de 37,040 M€ par rapport à l'exercice 2024 (38,101 M€).

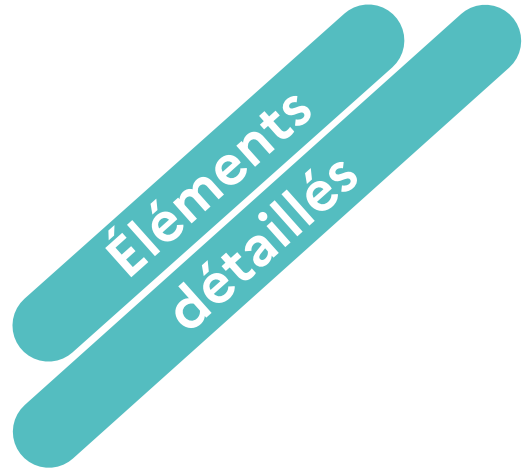
Le niveau final du fonds de roulement du réseau progresse de 9 % (+ 27,983 M€) et s'établit à 337,983 M€ en 2025 (309,981 M€ en 2024). Le fonds de roulement des 26 Crous passe par ailleurs de 283,387 M€ en 2024 à 313,241 M€ en 2025, soit une variation de 10,6 % (+ 30,035 M€). Il convient de noter que ce montant n'est pas intégralement mobilisable par les Crous. En effet le fonds de roulement des établissements du réseau est constitué d'une part non disponible, issue des crédits déjà engagés et non libres d'emploi tels que les financements déjà perçus d'opérations d'investissement, de la quote-part allouée aux Crous de crédits de la contribution de vie étudiante et de campus, encaissés mais non encore utilisés, de crédits perçus au titre des aides en cours de redistribution au profit des étudiants ou encore de créances douteuses.

La trésorerie du réseau s'élève à 698,216 M€, soit une hausse de 0,2 % (+ 1,684 M€) par rapport à 2024. La trésorerie des 26 Crous augmente de 2,2 % (+ 11,892 M€) et celle du Cnous baisse de 8,5 % (-13,576 M€) entre 2024 et 2025. Le niveau de trésorerie du réseau, qui dispose aussi de financements déjà reçus de l'État ou des collectivités, co-financeurs de certains projets, est cependant toujours élevé en raison du poids de l'investissement dans le budget de chaque établissement.

Renforcer la maîtrise des risques

Dans le cadre d'une démarche en amélioration continue, pour renforcer le pilotage des risques, sécuriser les décisions et les procédures, et professionnaliser les missions du réseau des Crous, le Cnous a lancé en 2025 deux dispositifs stratégiques, complémentaires au contrôle interne déjà structuré :

- La pré-certification des comptes permet d'objectiver notre niveau réel de maturité, de fiabiliser les comptes et d'harmoniser les pratiques. À cet effet, le Cnous a conclu en 2025 un accord-cadre pour quatre ans, décliné en marchés subséquents permettant à l'ensemble des Crous d'entrer dans la démarche d'ici 2029.
- L'audit interne introduit un regard indépendant, un changement de gouvernance, comme un effet miroir organisationnel et accélérateur de transformation. Il constitue ainsi un levier de progrès. À cet effet, le Cnous a établi en 2025 une charte d'audit interne. Il a également mis en place un comité d'audit qui est chargé de programmer un plan d'audit interne dont les premiers travaux seront réalisés en 2026.



Bourses MESRE

	Montant	Nombre de bénéficiaires
2025	2 412 501 064 €	668 284
2024	2 481 841 392 €	706 629
Écart	-69 340 328 €	-38 345
Écart en pourcentage	-3%	-6%

Aides directes étudiantes gérées par les Crous

Répartition des aides directes étudiantes gérées en comptes de tiers 2025

Crous		Nombre de bénéficiaires 2024	Nombre de bénéficiaires 2025	Montant 2024	Montant 2025
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE)	Aides spécifiques	53 478	63 733	51 410 000,00 €	46 147 666,14 €
	Aide Mobilité Parcousup (AMP)	18 472	13 114	9 236 000,00 €	6 557 000,00 €
	Aide Mobilité Master (AMM)	6 624	9 318	6 624 000,00 €	9 318 000,00 €
	Aides Grande École du Numérique	60	232	53 584,00 €	840 349,60 €
Ministère de la Culture	Bourses dont AMM	11 971	12 173	41 074 196,00 €	40 579 552,20 €
	Aides spécifiques	176	183	925 365,00 €	950 827,60 €
Bourses Institut Mines Télécom (IMT)		1 885	2 016	6 380 041,70 €	6 143 835,00 €
Bourses Groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques (GENES)		197	193	563 999,20 €	542 283,30 €
Total		92 863	100 962	116 267 185,90 €	111 079 513,84 €

L'évolution des DSE

Instruction des demandes de bourse sur critères sociaux au 31 décembre

Année	Total demandes	Écart		Dossiers traités	Écart	
2018-2019	1 100 108	+25 445	+2,36%	1 021 067	+17 795	+1,77 %
2019-2020	1 129 027	+28 919	+2,62%	1 039 931	+18 864	+1,85 %
2020-2021	1 134 358	+5 331	+0,47%	1 084 225	+44 294	+4,5 %
2021-2022	1 124 783	-9 575	-0,84%	1 046 742	-37 483	-3,46 %
2022-2023	1 090 223	-34 560	-3,07%	1 071 413	+24 671	+2,36 %
2023-2024	1 063 996	-26 227	-2,41%	1 048 120	-23 293	-2,17 %
2024-2025	1 056 175	-7 821	-0,7%	1 042 818	-5 302	-0,49 %
2025-2026	1 041 680	-14 495	-0,9%	1 038 116	-4 702	-0,45%

La répartition détaillée des boursiers par échelon (0 bis à 7) tous financeurs

Type de bourse	0 Bis	1	2	3	4	5	6	7	Total
Montant annuel sur 10 mois	1 454 €	2 163 €	3 071 €	3 828 €	4 587 €	5 212 €	5 506 €	6 335 €	
Nombre de bénéficiaires	224 148	93 961	48 989	48 833	47 564	88 061	80 019	61 948	693 523

Aide à la mobilité Parcoursup (AMP)

AMP	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de bénéficiaires	18 565	21 287	16 581	18 472	13 114
Montant	9,28 M€	10,64 M€	8,29 M€	9,23 M€	6,55 M€

Aide à la mobilité Master (AMM)

AMM	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de bénéficiaires	6 876	5 922	6 719	6 624	9 318
Montant	6,88 M€	5,92 M€	6,72 M€	6,62 M€	9,31 M€

Aides spécifiques ponctuelles

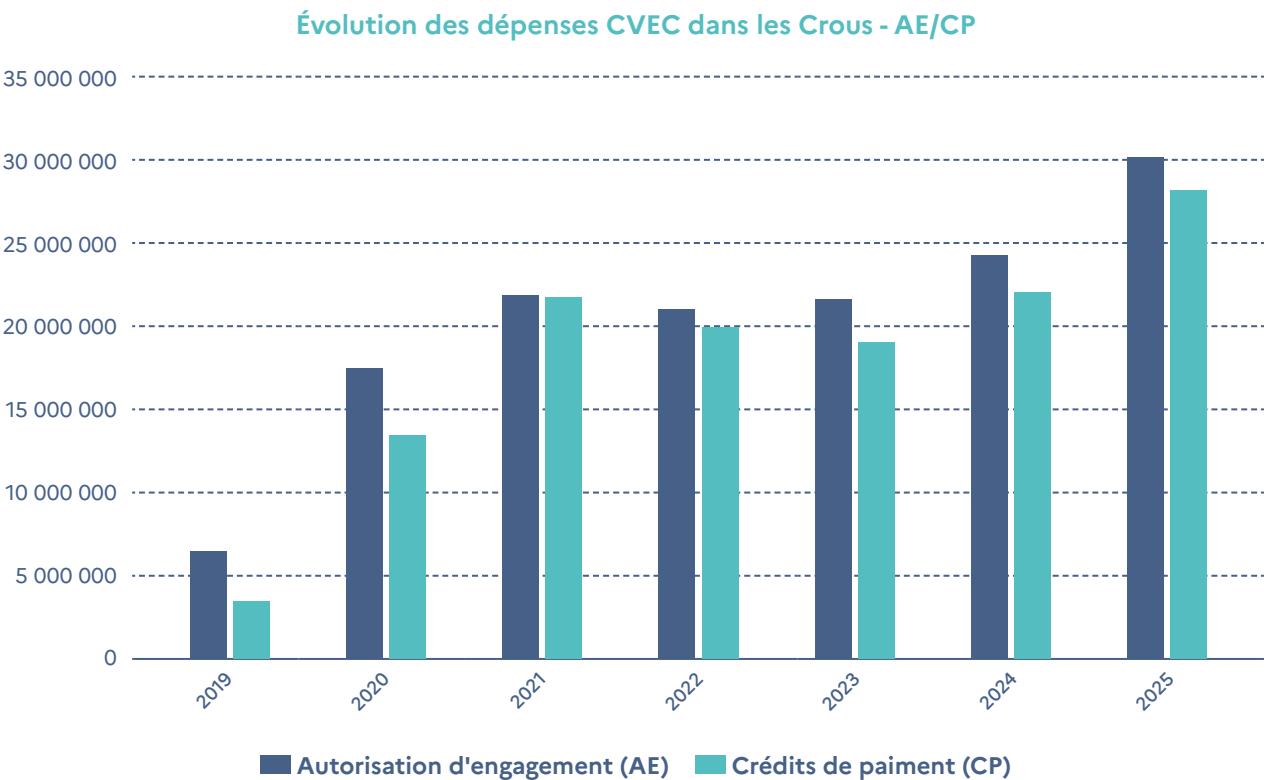
Motif d'attribution	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'aides	%
Aide alimentaire	25 949	37 495	48 %
Logement	19 831	24 634	31 %
Difficultés particulières	5 584	6 705	8 %
Frais d'études	3 286	3 812	4 %
Transport	1 779	1 909	3 %
Stage - Mobilité	1 815	1 936	3 %
Indépendance avérée	481	1 556	2 %
Rupture familiale	632	1 403	1 %
Reprise d'études	47	65	0 %
Total	59 404	79 515	100 %

L'accompagnement social

Durant l'année universitaire 2024-2025, les services sociaux ont accordé 255 546 entretiens à 102 697 étudiants.

Statut \ Motif	Vie quotidienne administrative	Social et familial	Logement	Études	Santé
Étudiants français	35 %	10 %	12 %	7 %	6 %
Étudiants de l'UE	2 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Étudiants en séjour pour études	31 %	3 %	17 %	6 %	3 %
Résidents	3 %	1 %	1 %	0 %	0 %
Réfugiés	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Autres	3 %	0 %	1 %	1 %	0 %

Contribution de vie étudiante et de campus

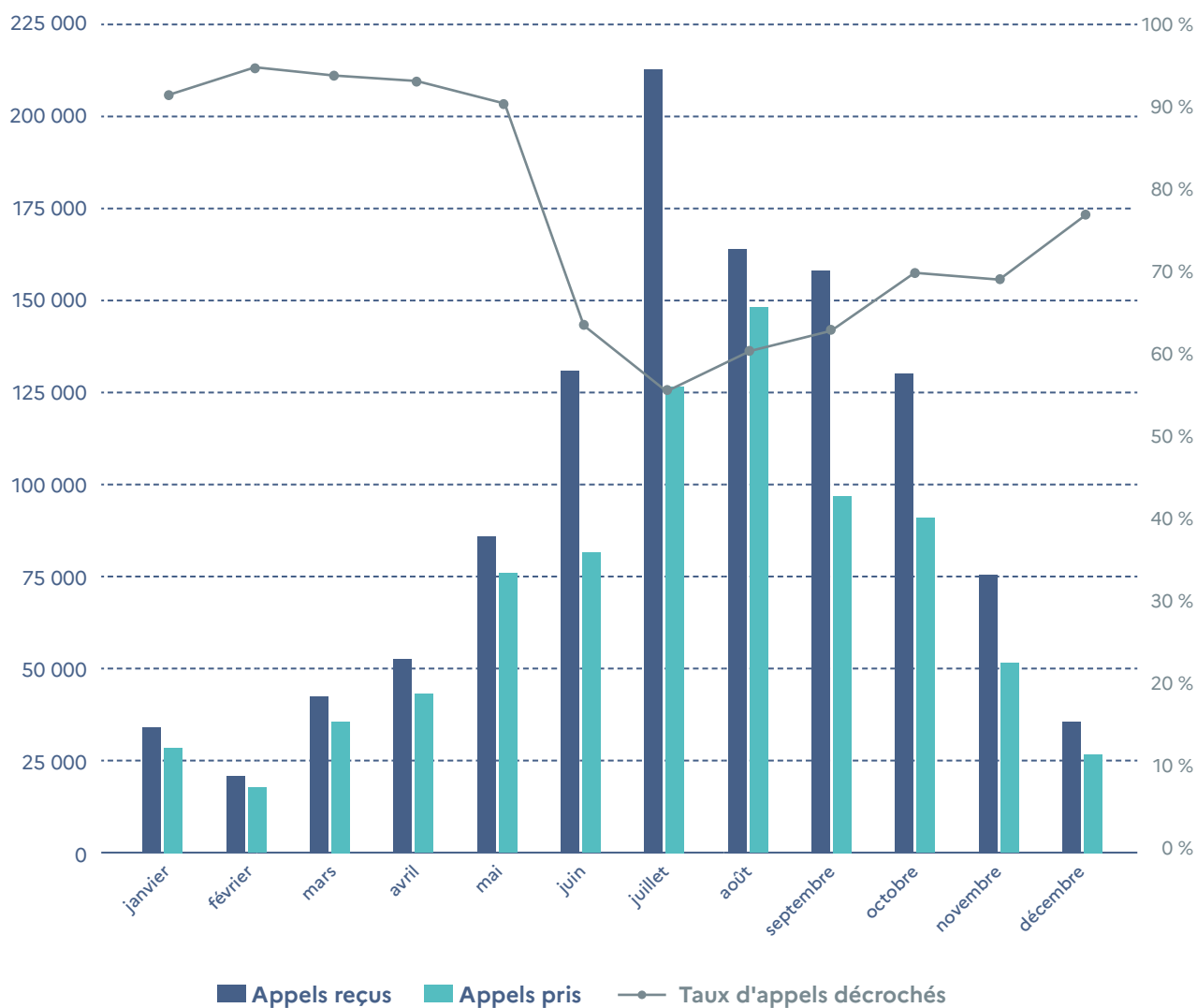


Centres de contact

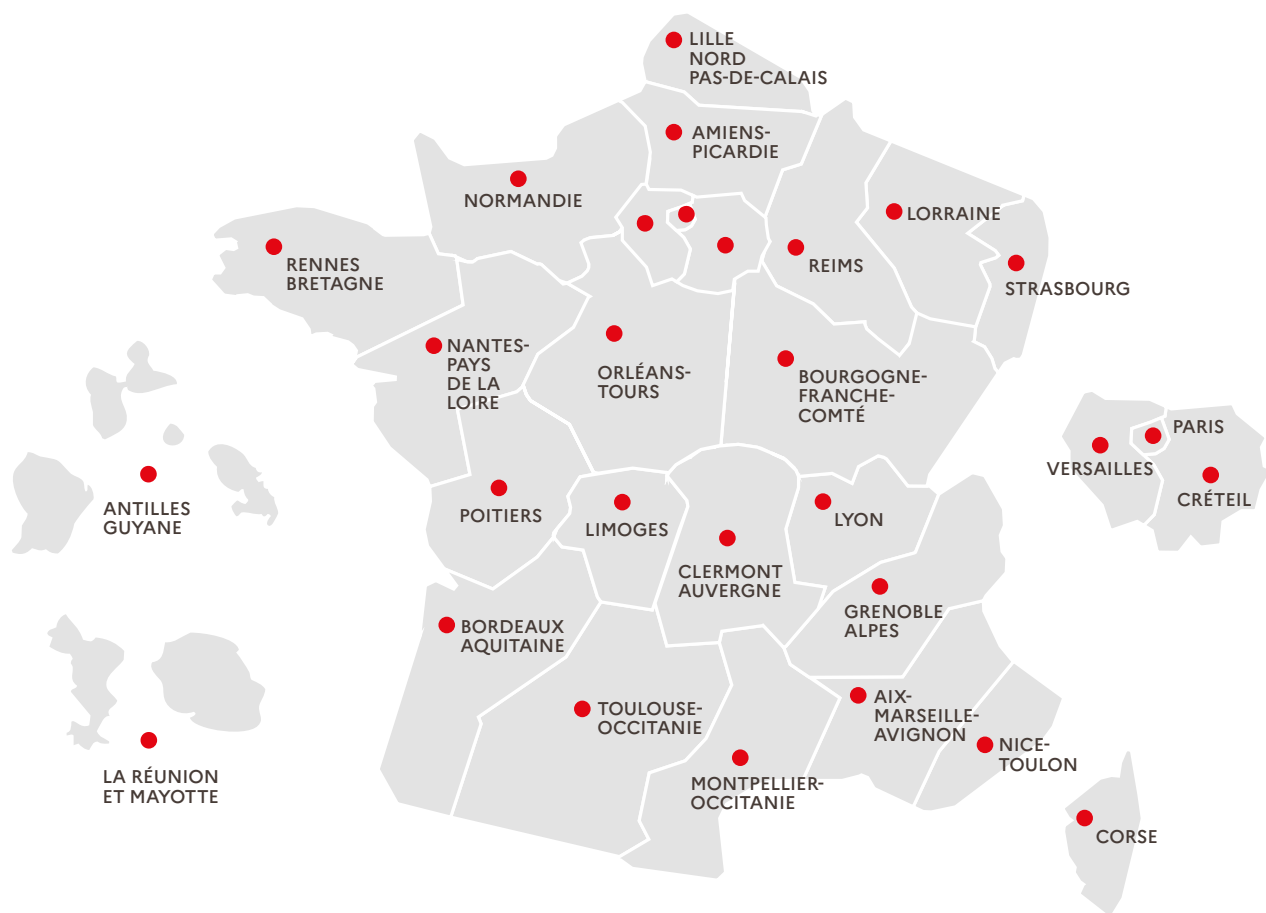
Nombre d'appels par an	Appels reçus	Appels pris	Taux d'appels décrochés
2024	896 504	707 594	86,4 %
2025	1 154 705	773 969	69,0 %

Nombre d'appels par mois en 2025	Appels reçus	Appels pris	Taux d'appels décrochés
janvier	34 139	28 600	91,9 %
février	20 602	17 914	95,0 %
mars	42 260	35 435	94,1 %
avril	52 774	48 152	93,7 %
mai	85 738	75 183	90,1 %
juin	130 386	81 912	64,0 %
juillet	221 977	122 687	56,2 %
août	165 957	98 488	60,8 %
septembre	158 278	97 130	63,0 %
octobre	131 962	90 478	70,2 %
novembre	75 228	51 094	69,2 %
décembre	35 404	26 896	77,8 %
Total	1 154 705	773 969	69,0 %

Nombre d'appels par mois en 2025



Le réseau
des 26 Crous



Directrice de la publication :
Bénédicte Durand

Directrice de la rédaction :
Emmanuelle Dubrana

Responsable éditorial et conception graphique :
Sous-direction de la communication et du marketing

Contributeurs :
Sous-directions du Crous

Juillet 2026

Tirage : 501 ex.



**Centre national
des œuvres universitaires
et scolaires**

60 boulevard du Lycée
CS30010 - 92171 Vanves Cedex
Tél. 01 71 22 97 20
communication@crous.fr
www.lescrous.fr